

dition : le temps actuel est propice pour réviser certains de nos concepts juridiques, vraiment bien étriqués depuis la Révolution, et pour chercher, en bénéficiant de l'expérience du passé, de souples formules d'association et de partage de droits capables de récompenser dignement, sans nuire à la perpétuité de la propriété, l'éminente fonction du travail.

Olivier MARTIN.

---

LA COMPAGNIE DE SAINT-YVES DES BRETONS  
A ROME

B. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ. *La compagnie de Saint-Yves des Bretons à Rome*. Rome, impr. Cuggiani, 1919, in-8°, 83 p. (extrait des *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire* publiés par l'École française de Rome, t. XXXVII, 1918-1919).

Il venait et séjournait beaucoup de Bretons à Rome dans les derniers siècles du moyen âge. La séduction, parfois inconsciente, des ciels purs et des horizons lumineux les entraînait-elle ? Il n'est pas interdit à l'historien d'en tenir compte : les vrais Bretons, se plaisant aux contrastes, l'ont toujours subie. Néanmoins, et sans insister sur la piété, qui, pas plus que l'attrait sensible, ne se prête aux mesures de la critique, il existait à cette affluence des raisons de circonstances, raisons fort positives, moins belles que les précédentes, mais certes bien plus puissantes. M. B. Pocquet du Haut-Jussé les indique avec autant de netteté que possible dans la première partie de son étude sur la Compagnie formée par les Bretons de Rome sous le patronage du plus grand, le seul canonisé, de leurs saints. On les trouvera résumées plus loin. Ce qu'on doit constater dès l'abord comme le mérite capital de cette étude, c'est que, venant après plusieurs auteurs, M. Pocquet a trouvé moyen d'apporter encore du nouveau : les archives de la Compagnie, naguère malaisément consultables, lui ont été ouvertes, et il en a tiré tout ce qu'en pouvait tirer un excellent érudit. Après lui il est à penser qu'à moins de découvertes imprévues, rien ne reste plus à dire sur le sujet.

Il reste du moins à en présenter ici, à grands traits, les faits

essentiels pour engager les lecteurs à suivre dans le texte même les destins accidentés et souvent pittoresques de l'église nationale des Bretons.

Il y avait, dans la partie de l'antique Champ de Mars qui avoisine le Tibre, une très ancienne et vénérable église dédiée sous le vocable de Saint-André. Jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, elle servit de chapelle à la corporation des marbriers. Durant le XIV<sup>e</sup> siècle, si lamentable pour Rome, Saint-André, faute de réparations, se dégradait. En 1455, enfin, l'édifice, abandonné depuis cinquante ans, tombait en ruines; charpente, maçonneries, bâtiments annexes, tout menaçait de s'écrouler. C'est alors que le pape Calixte III le donna aux Bretons de la curie. Le régime sous lequel vivait l'Église de Bretagne, directement soumise au Saint-Siège, provoquait une véritable ruée des quémandeurs de bénéfices. De plus, beaucoup de clercs instruits et ambitieux, ne trouvant pas de place où s'employer en Bretagne suivant ce qu'ils croyaient être leur mérite, cherchaient à faire à Rome leur fortune. Parfois ils y réussissaient et alors, à leur tour, ils attiraient et groupaient autour de leurs personnes de jeunes compatriotes stimulés par leur exemple. Les cardinaux Hugues de Montrelais à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, Philippe de Coëtquis et surtout Alain de Coëtivy au XV<sup>e</sup>, Robert Guibé dans les premières années du XVI<sup>e</sup>, furent ainsi des patrons très en vue et très influents. Alain de Coëtivy, qui passa presque toute sa longue carrière à Rome depuis 1448, prépara auprès de Nicolas V la décision que prit après la mort de ce pape son successeur Calixte III.

La bulle de 1455 ne créait pas la société des Bretons; elle en reconnaissait et consacrait l'existence. Elle déclare en termes exprès qu'ils avaient déjà coutume de se réunir pour pratiquer les devoirs de l'hospitalité dans quelques maisons qualifiées d'hôpitaux. Depuis quand? Nous l'ignorons tout à fait. L'un de ces hôpitaux, le principal, s'appelait l'hôpital Saint-Yves et, par conséquent, ne pouvait exister sous ce nom avant 1347, date de la canonisation de l'illustre trégorrois. Toujours est-il que ce fut ce même vocable de Saint-Yves qu'on appliqua en 1455 à l'ancienne église Saint-André des Marbriers, laquelle dut être alors fort restaurée. La Compagnie de Saint-Yves avait, en même temps, reçu des revenus importants et un hôpital stable.

Quels étaient ses revenus dès l'origine et à quoi on les employait, M. Pocquet ne disposait d'aucun document pour nous le dire. Après 1547 il n'en manquait plus. Aussi est-ce avec une très appréciable précision qu'il nous fait connaître le rôle des deux recteurs annuels, du trésorier ou camerlingue (*camerarius*), l'administration du domaine, consistant surtout en immeubles situés dans les alentours de Saint-Yves, les fondations et dons, le mobilier, les constructions et réparations faites à l'église, la célébration des fêtes religieuses et profanes, le fonctionnement de l'hôpital, la distribution des secours aux pauvres et aux pèlerins. L'hôpital apparaît en somme comme une sorte d'asile de nuit, où, pour parler moins crûment, comme un hôtel, plutôt que comme une maison de malades, ce qui était bien aussi, en Bretagne même, le caractère de ces hôpitaux de chapelles dont on trouve quelques traces en Cornouaille au XVI<sup>e</sup> siècle (1). A vrai dire, il y a apparence que, si « *pauper et indigens* » que fût en 1565 l'hôpital de Saint-Yves, les humbles asiles annexés aux chapelles cornouaillaises auraient eu beaucoup à lui envier sous le rapport du confortable. L'hôpital breton de Rome avait des fenêtres garnies de rideaux et recevait, le cas échéant, des pèlerins et pèlerines de condition assez relevée, tels noble demoiselle Michelle Le Borgne de Lesquiffiou, du diocèse de Léon (2), accompagnée de quatre demoiselles et de servantes. Tout ce monde, conduit par un certain Jean Le Coz et sa femme, trouvait à son goût l'hospitalité reçue puisqu'il en usa plus d'un an, en abusa même : le dit Jean Le Coz et son épouse menaient, paraît-il, une vie peu correcte qui leur attira les justes réprimandes des recteurs.

En lisant l'étude de M. Pocquet on vit par l'imagination au milieu de tous ces Bretons, transplantés mais non déracinés, car, se tenant les uns aux autres, ils conservent beaucoup de leurs traditions communes, quelque peu adaptées aux goûts romains. Il n'est pas facile de résumer les pages où l'auteur nous décrit les cérémonies liturgiques célébrées à Saint-Yves et aussi les courses, les jeux, les luttes organisées par la Compagnie à l'époque du Carnaval au pied du Testaccio. Les

(1) *La chapelle Notre-Dame de Kerinec et les hôpitaux des chapelles bretonnes*, par H. WAQUET, dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XLVI, 1919, p. 153-164.

(2) Lesquiffiou est la plus importante seigneurie de Pleyber-Christ.

Romains appréciaient tant ce genre de divertissements que le pape Paul II, habitant le palais de Venise, transféra les courses au Corso pour en avoir le spectacle. Toutefois les Bretons ne renoncèrent pas à leurs assemblées du Testaccio. Ces fêtes, on doit l'avouer, n'avaient rien de bien édifiant; parfois elles donnaient lieu à des scandales. Aussi, dès le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, la folle ivresse libertine de la Renaissance peu à peu s'apaisant, une austère rigueur mit des bornes au rire. En 1575, année du grand jubilé, une procession pontificale aux sept églises de Rome remplaça les réjouissances trop débraillées.

La Compagnie de Saint-Yves était alors en pleine décadence. Depuis l'union de la Bretagne au royaume, en 1532, l'existence de la « nation bretonne » n'avait plus de raisons d'être. Les indults concédés par les papes aux rois produisaient cet effet d'ôter à la Bretagne les avantages dont elle aurait dû continuer à jouir en qualité de pays d'obédience. L'intérêt n'engageait donc plus les clercs bretons sur le chemin de la Ville éternelle. A la demande d'Henri III, Grégoire XIII, en 1582, avait réuni Saint-Yves des Bretons à Saint-Louis des Français. Les survivants bien vieillis de la période heureuse eurent beau exhaler des plaintes du reste plus amères que bruyantes. Leurs cris, confiés au papier, de « Vive la noble nation de Bretagne! » peuvent bien leur mériter maintenant notre sympathie, ils ne pouvaient alors faire obstacle à l'inévitable. La paroisse subsista sous son vocable de Saint-Yves, mais la Compagnie et l'hôpital avaient vécu. Remercions M. Pocquet de nous avoir, avec tant de détails, raconté sa vie. La « noble nation » n'a plus d'hôpital à Rome, mais grâce à M. Pocquet, les Bretons ne seront plus embarrassés là-bas pour retrouver les traces et rappeler le souvenir de leurs lointains aïeux.

H. WAQUET.

---